

Image not found or type unknown



Information d'un concurrent

Par **Sterling**, le **11/08/2011** à **23:27**

Bonjour,

Pour savoir comment me positionner en tant qu'entrepreneur, j'ai téléphoné à un concurrent en inventant un nom et en donnant une adresse pour connaître leurs tarifs (qu'ils ne communiquent pas par internet). Ils me les ont donnés. A la fin de la conversation, ils se sont aperçus qu'ils avaient communiqué leurs tarifs à un concurrent. Comme j'avais dû leur soumettre une adresse email (également temporaire) ils me menacent de poursuites judiciaires pour vol d'information et usurpation d'identité. Est ce que je risque effectivement quelque chose ? je ne pensais pas que cela serait si grave pour eux.

Merci

Par **Invest**, le **25/10/2013** à **14:52**

Bonjour Monsieur,

Non le simple appel ne peut pas faire l'objet d'une procédure. Pas d'inquiétudes, ils ont simplement voulu vous effrayer.